



Bassin
Limousin



Vivre de la viande bovine en Limousin

2021 : LES REVENUS DES ÉLEVAGES DU BASSIN LIMOUSIN BÉNÉFICIENT D'UNE REPRISE DE L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE SUITE AUX CONFINEMENTS



L'année 2021 permet enfin d'inverser la tendance amorcée depuis 2018 : dans leur majorité, les revenus des systèmes allaitants du bassin Limousin s'inscrivent en hausse. La remise en route des échanges suite à la crise générée par l'épidémie de Covid-19 a stimulé la demande, avec pour double conséquence une hausse des cours des animaux mais aussi de plusieurs postes de charges.

Après le choc des confinements en 2020, le commerce de viande bovine s'est partiellement rétabli en 2021. La réouverture des restaurants en France comme dans le reste de l'Europe au printemps 2021 a logiquement relancé le commerce extérieur de viande bovine. Toutefois, le manque de disponibilité, conséquence de plusieurs années de décapitalisation, aura été un facteur de tension. Cela s'est donc logiquement traduit par une progression du prix des bovins finis. Les cours des jeunes bovins ont profité de la pénurie qui n'a cessé de s'amplifier tout au long de l'année sur le marché européen. Pour les vaches de réforme, le report de la consommation jusqu'à la mi-mai, de la RHD vers les circuits de détails (boucherie traditionnelle) aura été un facteur de soutien des prix en début d'année. Et le manque de femelles laitières n'aura pas modifié la tendance pour le second semestre. Du côté des brouards, le tableau est plus mitigé : des cours sans relief en début d'année puis un rebond à la fin de l'automne, à contre-saison de la baisse habituellement observée à cette période. La bonne campagne fourragère n'a pas pressé la sortie des animaux, alors même que la demande en France et en Italie était stimulée par la hausse des cours des JB.

Au niveau des charges, le déconfinement s'est traduit par un début de poussée inflationniste sur les prix des matières premières. Cela a notamment débuté par la hausse du prix de l'énergie conduisant à une progression du carburant. Pour les engrais de synthèse, tributaires du cours du gaz, la hausse observée sur le marché à partir de mai/juin n'aura eu que peu de conséquences sur les résultats de 2021 : les éleveurs avaient pour la plupart anticipé leurs achats. Du côté des aliments, des achats de précautions notamment en Chine, ont contribué à transmettre l'inflation aux cours des céréales et des tourteaux.

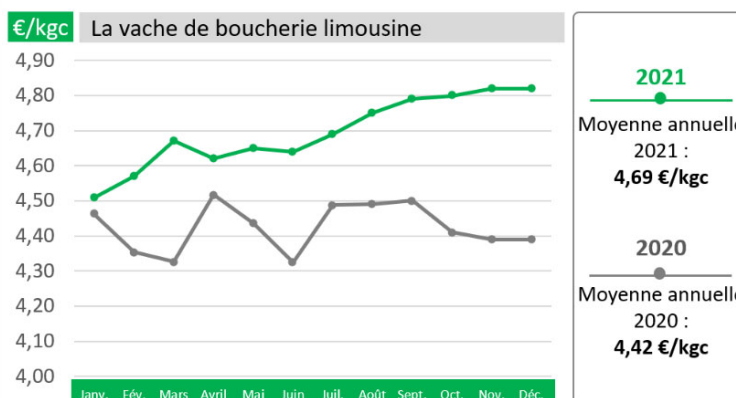
Du côté du climat, l'année 2021 offre une parenthèse salubre dans la succession des sécheresses auxquelles les éleveurs ont été confrontés depuis plusieurs années. La campagne fourragère aura été plutôt bonne, permettant de stocker des fourrages en quantité. La pousse régulière tout au long de l'été aura également limité les affouragements à cette période.

La note de conjoncture apporte un complément au dossier « Vivre de la viande bovine en Limousin ». Elle s'appuie sur des cas-types dont la structure est définie pour plusieurs années, pour mesurer l'effet direct des changements de conjoncture au niveau des charges et des produits sur la santé économique des systèmes. Plus précisément, ce document explique la formation du revenu pour trois systèmes bovins viande clés du Limousin : veau de lait sous la mère, naisseur herbager et naisseur-engraisseur de jeunes bovins. Il zoome aussi sur la conjoncture des prix de la viande et des principaux postes de charges.

VACHE DE BOUCHERIE LIMOUSINE : DES COURS TOUJOURS EN PROGRESSION

La bonne dynamique des cours initiée en 2020 s'est poursuivie en 2021. Dès le début de l'année, les cours ont dépassé les 4,50 €/kgc. La fermeture des restaurants de novembre 2020 jusqu'à début juin 2021 a encouragé la restauration à domicile et donc la forte demande pour la viande française, privilégiée dans les circuits de détail. Sur le premier semestre, le prix moyen était de 4,61 €/kgc.

La hausse a perduré sur le second semestre contrairement à la tendance saisonnière habituelle. L'offre était en recul alors que la demande pour la viande française restait toujours soutenue. La moindre disponibilité en jeunes bovins a aussi participé à la hausse des cours pour les vaches, la demande des abatteurs étant toujours importante notamment pour la réalisation de hachés. 2021 s'est achevée avec un prix à 4,82 €/kgc, soit 8,9 % supérieur à 2020 sur la même période. En moyenne sur l'année, les cours 2021 auront été 5,7% supérieurs à ceux de 2020. La disponibilité limitée en animaux touche aussi les autres pays européens, les cours des vaches ont ainsi progressé de manière similaire en Allemagne, en Irlande, au Pays-Bas ou encore en Pologne. La décapitalisation amorcée depuis 2017, explique en partie ce manque de disponibilité.

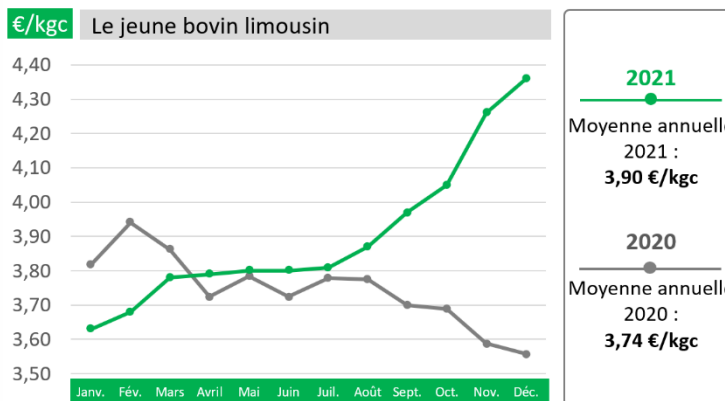


JEUNE BOVIN LIMOUSIN

Après une année 2020 globalement défavorable pour le jeune bovin, le début d'année 2021 voit les cours remonter progressivement sur le 1^{er} trimestre en comparaison au dernier trimestre 2020. La demande venant d'Allemagne a permis de fluidifier le marché en absorbant les stocks de JB français. Cependant le cours moyen annuel reste inférieur à celui de l'année précédente (3,70 €/kgc en 2021 contre 3,87 €/kgc en 2020).

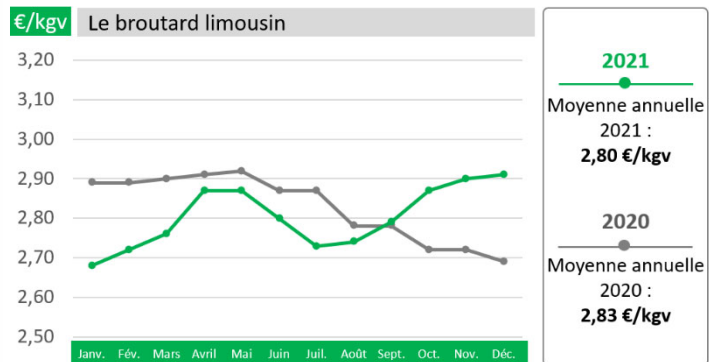
À partir du mois de mai, les cours sont repassés au-dessus du niveau de 2020, à 3,80 €/kgc, toujours soutenus par les ventes dynamiques vers l'Allemagne où l'offre est en retrait. Les prix sont restés stables pendant tout l'été.

Dès la fin de l'été 2021, les prix sur le jeune bovin se sont affolés avec des progressions rarement observées (+0,10 € entre août et septembre, +0,80 € entre septembre et octobre et +0,21 € entre octobre et novembre). En décembre 2021, les cours étaient 23% supérieurs à ceux de décembre 2020 (4,36 €/kgc en 2021 contre 3,56 €/kgc en 2020). Cette hausse s'observe partout en Europe. La sortie de confinement et la réouverture des restaurants ont relancé la demande alors que l'offre restait limitée, en partie due à la baisse des naissances ces dernières années. Pour faire face à la demande importante, les sorties ont été anticipées, ce qui s'est traduit par un âge à l'abattage et un poids carcasse plus faible.



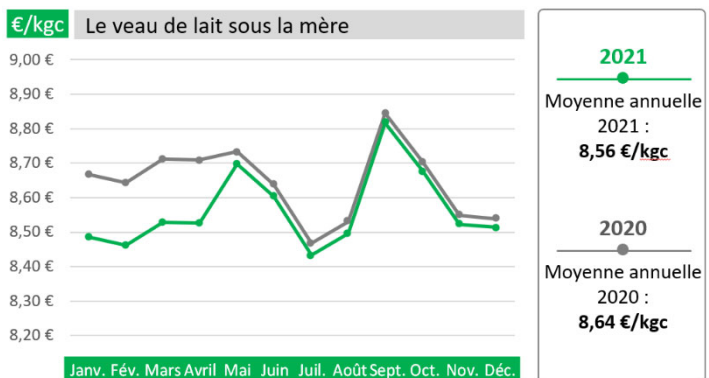
BROUTARDS

Le 1^{er} trimestre 2021 est en continuité avec la fin de l'année précédente, les prix demeurants inférieurs à 2,80 €/kgv. Ces derniers sont ensuite remontés mais tout en restant en dessous de ceux de 2020, eux-mêmes déjà inférieurs à 2019. Les cours s'affichent à 2,87 €/kgv en mai contre 2,92 €/kgv à la même date en 2020. Après une légère rechute pendant l'été, les prix augmentent de façon plus pérenne à partir de septembre 2021 pour atteindre 2,90 €/kgv. Ils sont poussés par une forte hausse des cours des JB finis qui engendre une bonne dynamique des importations italiennes. La filière d'engraissement espagnole repose quant à elle de plus en plus sur l'import de veaux laitiers, au détriment des broutards dont les envois poursuivent leur lente érosion. Les exportations vers l'Algérie se sont de nouveau contractées à cause des tensions diplomatiques mais ont pu être compensées par l'explosion des achats Israéliens. En moyenne sur l'année, les cours ont été stables par rapport à 2020, le rebond de fin d'été ayant permis de rattraper les cours moroses du 1^{er} trimestre. Les prix restent néanmoins en recul par rapport aux années avant pandémie.



VEAUX DE LAIT : UNE FILIÈRE QUI PEINE À MAINTENIR SES PRIX

En 2021, le cours du veau sous la mère affiche la même saisonnalité que les 2 années précédentes. Pour autant, les prix n'arrivent pas à égaler ceux de 2019 et 2020, avec une baisse moyenne sur l'année d'environ 0,10 €/kgc par rapport à 2020 et 0,22 €/kgc par rapport à 2019. Le décrochage le plus marqué s'enregistre de janvier à mai avec une baisse moyenne de 2,1% par rapport à 2020 (soit environ 0,2 €/kgc) et 3,2% par rapport à 2019 (soit environ 0,3 €/kgc) sur ces 4 mois. L'offre en veaux de lait importante sur les mois d'hiver n'a pas permis de maintenir les prix face à une consommation en baisse et une forte concurrence avec les veaux de boucherie. Les veaux de moyenne et bas de gamme restent comme les années précédentes fortement sanctionnés financièrement, impactés directement par l'absence de débouchés dans la RHD.



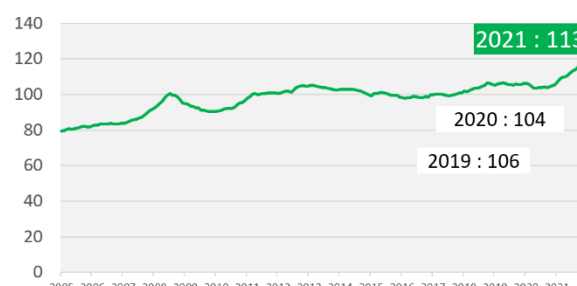
Les prix de vente présentés ici sont le résultat d'un traitement réalisé par l'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Viande Limousin. Ils correspondent à des animaux avec **une catégorie, un âge, un poids et une conformation types**. Les évolutions de prix proposées sont basées sur les cotations régionales, les données des organisations de producteurs et les données observées dans les élevages du réseau.

EXPLOSION DE L'INDICE IPAMPA AVEC L'ENVOLÉE DES COURS DES MATIÈRES PREMIÈRES ÉNERGÉTIQUES

L'indice IPAMPA comme témoin de l'évolution des charges

Après une année 2020 en repli, lié à la pandémie, l'indice IPAMPA reprend son envol en 2021 (+8,4%) avec la reprise de l'activité économique et l'augmentation importante des cours du gaz naturel issue entre autre d'une demande accrue et de stocks bas en fin d'hiver 2021 dans l'UE. Cette hausse des prix de l'énergie et des coûts de fabrication se traduit directement par l'augmentation des indices IPAMPA des matières premières tels que le carburant (+30%), les engrais et amendements (+ 32% sur l'année civile) et aliments, céréales et co-produits (+11%) entre janvier et décembre 2021.

IPAMPA viande bovine : Indice général – base 100 en 2015
(Source : Institut de l'Élevage d'après INSEE et AGRESTE)



L'IPAMPA suit l'évolution des prix des biens et services utilisés par les exploitants dans leur activité agricole. Dans le but d'obtenir un indice spécifique à la filière viande bovine, l'Institut de l'Élevage traite ces informations selon le profil type de charges d'un éleveur naisseur-engraisseur.

Après 3 années de sécheresses successives, les conditions climatiques connues en 2021 ont permis d'assurer des récoltes fourragères correctes. Les conditions humides, observées en mai et juin ont cependant pu impacter la valeur alimentaire des fourrages récoltés tardivement. Concernant l'évolution des charges, il faut retenir :

- **le coût des aliments achetés s'accroît en moyenne sur l'année de 11 %** (variable suivant les types d'aliment et de formulation).
- **Les frais et produits vétérinaires s'infléchissent légèrement avec une hausse de +1,7 %** (contre + 2,5 % en 2020 et +2,6% en 2019) ; les frais de gestion progressent également (+ 0,4%).
- **Le prix des carburants et lubrifiants jouent aux montagnes russes (+ 24,5 %)** entre 2021 et 2020 contre (- 18,7 %) entre 2020 et 2019.
- Sur la campagne culturale (juin 2020-mai 2021), **les charges d'engrais azotés ont progressé de 0,2%**, tandis que les engrais phospho-potassiques ont diminué de -4,7% pour le phosphore et -6,6% pour la potasse. Le coût des semences est en léger recul (-1,6%).
- **Les charges de structure liées à l'entretien des bâtiments et du matériel sont en progression** (respectivement +3,5% et +2,8%) prolongeant la tendance amorcée depuis 2017. La valeur du fermage est en hausse (+1,1%).
- **Les fournitures pour fourrages (film et filets) progressent (+7,3%)**.
- **Les frais de transports et déplacements**, ainsi que les dépenses d'eau et EDF ont respectivement progressé de +3,8% et 1,5%.

Des postes de charges avec des incidences variables sur le revenu

Incidence des charges sur le revenu : exemple chez le naisseur-engraisseur

	Montant 2021 (€/100 kgv)	Poids des charges totales*	Variation 2021 / 2020	
			Evolution charges	Incidence sur le revenu**
Charges opérationnelles*	90	42 %	+ 1,6 %	- 2,4 %
Aliments achetés	24	11%	+ 9,6 %	- 3,7 %
Frais vétérinaires	14	6 %	+ 1,7 %	- 0,4 %
Engrais	15	7 %	- 1,3 %	+ 0,3 %
Charges de structure Hors amo. Et ff.	125	58 %	+ 6,2 %	- 12,8 %
Carburant	15	7 %	+ 24,5 %	- 5,1 %

Chaque poste de charges a une incidence différente sur le revenu. Celui-ci dépend d'une combinaison entre :

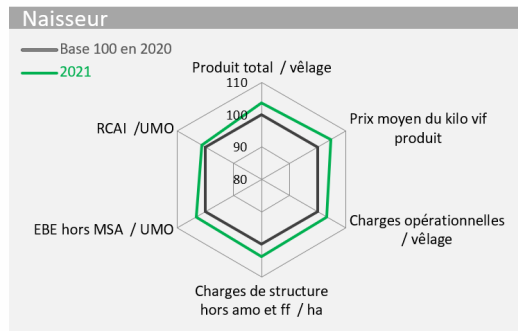
- le poids du poste dans l'ensemble des charges. Plus le poste est conséquent, plus le revenu sera sensible à son évolution,
- l'évolution elle-même du poste de charges.

Par exemple, chez le naisseur-engraisseur, le poste « aliments achetés » qui représente 11% des charges, a dégradé le revenu disponible de -3,7 % de par sa hausse de 9,6%.

*hors cession des céréales, amortissements et frais financiers - ** à fonctionnement et produits identiques

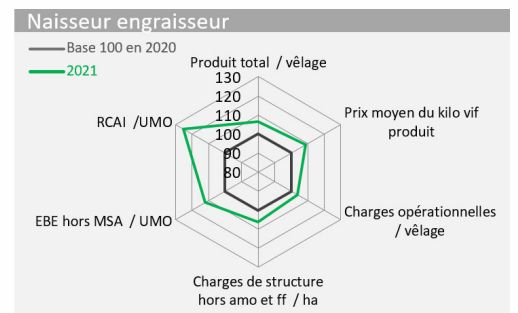
2021, DES RÉSULTATS MITIGÉS, EN PROGRESSION MARQUÉE POUR LES NAISSEURS ENGRAISSEURS, MAIS TOUJOURS EN BAISSÉ POUR LE VSLM

En système naisseur, après avoir connu une baisse en 2019 et 2020, le produit total par vêlage, soutenu par l'embellie des cours du jeune bovin à partir de l'automne 2021, affiche une solide augmentation (+3,5%). Il est conforté par un prix moyen du kilo vif vendu passant de 2,57 € en 2020 à 2,69 € en 2021, soit presque 5% d'augmentation (+2,3% par rapport à 2019). En revanche, comme l'année précédente, les charges d'exploitation poursuivent leurs hausses avec un accroissement de 3,2% sur les charges opérationnelles et 3,9% sur les charges de structure. Ces augmentations sont notamment imputables à l'augmentation du coût des aliments (+ 10,3%) mais surtout au prix de l'énergie (+24,5%), conséquence de la reprise d'activité. La dynamique d'augmentation des charges freine la progression de l'EBE malgré la forte dynamique d'augmentation du produit. L'EBE hors MSA/UMO gagne toutefois 3,1%. Finalement, le RCAI/UMO, après 3 années de forte baisse, parvient à se maintenir sensiblement au-dessus du résultat 2020 (+1,2%).



RCAI : Revenu Courant avant Impôts = produit- charges avant prélèvement des charges sociales MSA des exploitants et avant impôts sur le revenu.
EBE : Excédent Brut d'Exploitation

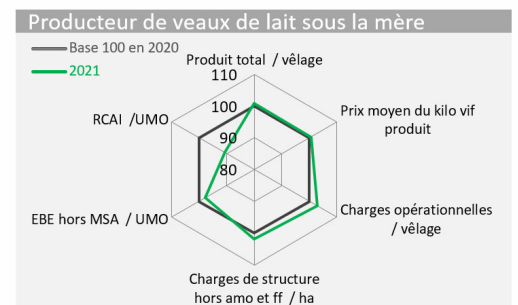
Le système naisseur-engraisseur a été le plus impacté par la pandémie qui secouait le monde au cours de l'exercice 2020. Le prix moyen du kilo vif vendu atteignait ainsi un niveau historiquement bas (2,25€/kgv), jamais autant altéré depuis 2011. C'est le système dont les résultats affichent la plus importante progression en 2021. Il voit notamment son produit total par vêlage augmenter de 6,7%, avec un cours moyen du kilo vif produit en progression de 8,9%.



RCAI : Revenu Courant avant Impôts = produit- charges avant prélèvement des charges sociales MSA des exploitants et avant impôts sur le revenu.
EBE : Excédent Brut d'Exploitation

L'augmentation du prix des aliments (+9,6%) pèse sur le fonctionnement du système naisseur-engraisseur qui observe une hausse de ses charges opérationnelles de +3,6%. Comme pour les naisseurs, c'est le coût de l'énergie, avec une augmentation de près de 25% sur les carburants, qui joue un rôle essentiel dans la progression des charges de structure (+6,3%). Même si la hausse des charges a impacté de manière significative l'ensemble des systèmes d'élevage, elle est la plus importante pour les naisseurs-engraisseurs, ce qui ne les empêche pas de voir leur EBE progresser de 12%, boosté par les prix de la viande sur le deuxième semestre 2021. Le RCAI affiche quant à lui une augmentation de 25,3% par rapport à 2020 soit près de 5 000 € (+15,8% si on le compare à 2019).

Le produit total du **système veaux de lait sous la mère** peine à se maintenir (+1%) depuis plusieurs années maintenant. Les cotations restent stables, voir affichent une légère hausse due essentiellement à une diminution de la production régionale. En parallèle, les charges opérationnelles progressent de 2,9% pénalisées par la hausse du coût des frais d'élevage (alimentation et frais vétérinaires). Les charges de structure, comme pour l'ensemble des systèmes sont fortement impactées par l'augmentation du prix du carburant. Les charges d'exploitation croissent de manière plus marquée que l'évolution des produits. Au final, le résultat courant avant impôt par UMO décroche de 9,2% soit de plus de 2 000€.



RCAI : Revenu Courant avant Impôts = produit- charges avant prélèvement des charges sociales MSA des exploitants et avant impôts sur le revenu.
EBE : Excédent Brut d'Exploitation

EN CONCLUSION

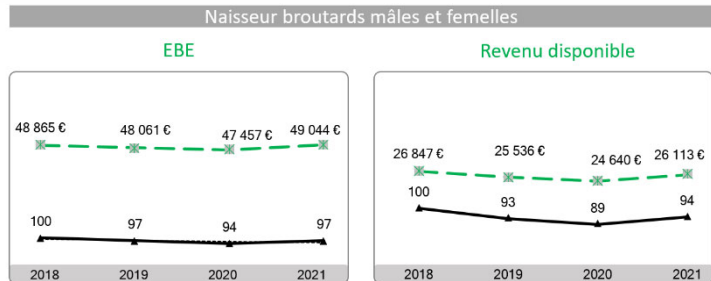
2021 est marquée par la reprise d'activité après Covid et voit les charges de structure augmenter considérablement, principalement du fait de l'augmentation des carburants (+ 25%). Si les systèmes naisseurs et naisseurs-engraisseurs parviennent à tirer leur épingle du jeu grâce à l'embellie sur les cours de la viande au deuxième semestre 2021, les résultats des systèmes veaux sous la mère sont impactés négativement.

REVENUS ESPÉRABLES - ÉVOLUTIONS TENDANCIELLES DEPUIS 2018

L'évolution de l'EBE et du revenu disponible des trois principaux systèmes de production du bassin Limousin est présentée dans les 6 graphiques ci-dessous, sans évolution ni structurelle ni technique. Afin d'apprécier l'impact de la conjoncture sur les ateliers allaitants au cours du temps, ces résultats sont aussi mesurés en monnaie constante (base 100 l'année 2018).

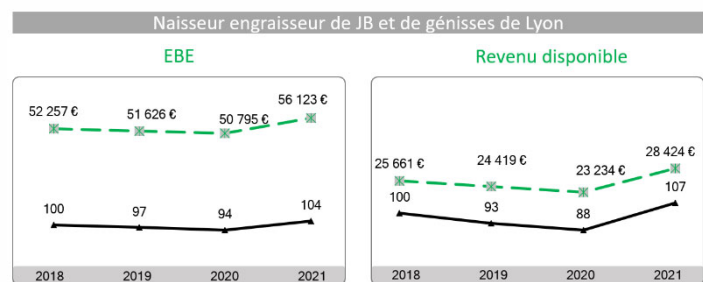
Naisseur broutards mâles et femelles

Le revenu des systèmes naisseurs progresse de 6% en 2021 : un rattrapage conséquent après la baisse de 3,5% en 2020, et qui permet de retrouver un niveau comparable à celui de 2018. Cette hausse s'explique par la revalorisation du prix de vente des animaux (maigres et finis), revalorisation qui absorbe la progression des charges amorcée en milieu d'année.



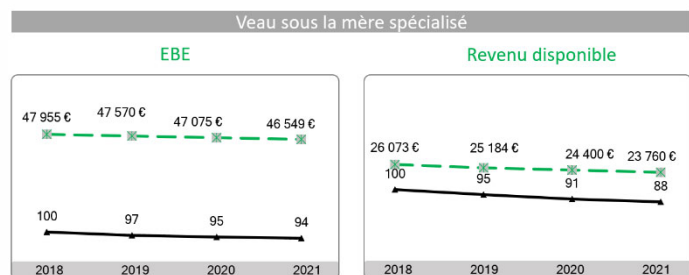
Naisseur Engraisseur de JB et de génisses de Lyon

En progression de plus de 22% par rapport à 2020, le revenu disponible pour les systèmes naisseurs engraisseurs atteint son niveau le plus élevé depuis 4 ans. Cette hausse s'explique notamment par le dynamisme des cours des jeunes bovins au second semestre, portés par la forte demande au niveau européen. La hausse des charges, malgré la flambée de certains postes, reste modérée en 2021 et ne vient pas ternir cette évolution.



Producteur de veaux de lait sous la mère spécialisé

En système avec veaux de lait sous la mère, le revenu de 2021 s'affiche en baisse (-2,3%), et poursuit une régulière érosion entamée en 2018. Les prix de vente des veaux de lait s'inscrivent à nouveau en baisse. Sans hausse des aides pour compenser la baisse de produit, ces systèmes sont pénalisés par la progression des charges.



EBE (Excédent brut d'Exploitation) = produits d'exploitation – charges opérationnelles et de structure (hors amortissements et f.f.)
Revenu disponible = EBE – annuités (il permet d'assurer l'autofinancement et le prélèvement des éleveurs et une marge de sécurité en trésorerie)

EN CONCLUSION

Les systèmes allaitants étudiés

permettent de dégager un revenu

disponible allant de 23 000 à 28 000 €, à

condition de le faire dans des hypothèses de taille de structure, de choix et performances techniques tels que décrits dans les cas types rénovés.

Les conditions de marché des différentes catégories animales ont été le principal moteur permettant d'expliquer les évolutions de revenu en 2021. Toutefois, la reprise économique mondiale a été le déclencheur d'un renchérissement des matières premières, comme en témoigne la hausse de l'IPAMPA. Et le contexte géopolitique du premier semestre 2022 ne laisse aucun doute sur l'amplification de cette tendance en 2022, qui ne sera pas sans conséquences sur les revenus à venir.

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Juillet 2022 – Référence Idele : 00 22 301 037 - Crédit photos : Chambre d'agriculture de la Creuse

Document rédigé par : l'équipe du Réseau d'Élevage Bovin Limousin

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

